

L'actualité budgétaire de l'Union

Le 9 septembre 2020, les ambassadeurs auprès de l'UE ont approuvé la position du Conseil sur le projet de budget de l'UE pour 2021.

Le budget 2021 aidera l'UE à faire face aux dommages causés par la pandémie de COVID-19, qui a profondément touché nos sociétés et nos économies. La position du Conseil est pleinement alignée sur les priorités arrêtées par les dirigeants de l'UE en juillet pour le prochain cadre financier pluriannuel. Les moyens appropriés sont prévus pour soutenir une reprise durable, ainsi que la transition écologique et numérique de l'UE.

Le budget 2021 sera complété par des actions visant à soutenir la **reprise post-COVID-19**, qui seront financées par Next Generation EU, le plan de relance de l'UE pour faire face à la pandémie, doté d'une enveloppe de 750 milliards d'euros.

Il s'agit du premier budget annuel au titre du budget à long terme de l'UE pour la période 2021-2027, le **cadre financier pluriannuel** (CFP). Étant donné que les négociations trilatérales avec le Parlement sur le prochain CFP sont en cours, le Conseil réévaluera sa position à la lumière du texte final du CFP et de la lettre rectificative attendue de la Commission à un stade ultérieur de la procédure.

Le Conseil a arrêté le 30 septembre 2020 un mandat de négociation avec le Parlement sur le règlement relatif à la protection du budget de l'Union. Ce dernier devrait adopter ses amendements à la position du Conseil dans la semaine qui débute le 9 novembre. Si la position du Conseil et celle du Parlement divergent, une procédure de conciliation de trois semaines débutera le 17 novembre.